

Catégorie  
**1**



**Notre Office de Tourisme est classé en catégorie I.  
Il appartient au réseau des Offices de Tourisme de France et s'engage à :**

- Mettre à votre disposition un espace d'accueil et un espace d'information facilement accessibles.
- Vous informer gratuitement sur l'offre touristique locale.
- Assurer un service d'accueil permanent tenu par du personnel pratiquant deux langues étrangères au moins.
- Assurer la fourniture de cartes touristiques, plans et guides touristiques sur support papier.
- Vous donner accès à son site internet trilingue dédié et adapté à la consultation via des supports embarqués.
- Proposer un service d'information touristique intégrant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (réseaux sociaux, téléphonie mobile, géolocalisation).
- Vous offrir l'accès libre au wifi.
- Présenter toute l'offre qualifiée de sa zone d'intervention pour toutes les clientèles.
- Garantir la fiabilité et l'actualité de l'information sur l'offre touristique locale.
- Mettre à jour annuellement son information touristique.
- Être ouvert au moins 305 jours par an samedi et dimanche inclus en période touristique ou d'animation.
- Afficher et diffuser ses périodes d'ouverture exprimées en deux langues étrangères au moins.
- Répondre toute l'année à vos courriers.
- Mettre à votre disposition un espace pour vous asseoir.
- Afficher à l'extérieur les numéros de téléphone d'urgence.
- Respecter les exigences de la marque QUALITE TOURISME™ et Tourisme & Handicap.
- Traiter vos réclamations et mesurer votre satisfaction.

**OFFICE  
DE TOURISME  
CLASSÉ**

2022 CLASSEMENT VALABLE 5 ANS  
MINISTÈRE CHARGÉ DU TOURISME

